

Désignation des représentants du Parc à la commission « mer et littoral » des Pays d'Auray et de Vannes

L'an deux mille vingt-deux, le **mardi 27 septembre 2022 à 9h00**, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel régional du Golfe du Morbihan, légalement convoqué le 14 septembre 2022 s'est réuni 8 boulevard des îles, 56000 VANNES sous la présidence de David LAPPARTIENT.

La Séance était publique.

Etaients présents à la présente délibération :

M. David LAPPARTIENT	Président
M. Ronan LE DÉLÉZIR	1 ^{er} Vice-Président
Mme Marie-José LE BRETON	3 ^{ème} Vice-Présidente
M. Pascal BARRET	
M. Patrick CAMUS	
Mme Muriel CLÉRY	
Mme Gaëlle FAVENNEC	
M. Simon UZENAT	

Absents excusés :

M. Luc LE TRIONNAIRE	4 ^{ème} Vice-Président
Mme Anne GALLO	2 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Nathalie COURTRAI	
Mme Sylvie SCULO	

Etaients également présents :

Mme Monique **CASSE** (Directrice).
Mme Sophie **GIRAUD** (Responsable du pôle développement territorial)
M. Maden **LE CROM** (chargé de mission)

Désignation des représentants du Parc à la commission « mer et littoral » des Pays d'Auray et de Vannes

La candidature « Pour une économie bleue et durable et favoriser le développement de la pêche et de l'aquaculture » des Pays d'Auray et de Vannes a été validée par la Région en juillet 2022. Ainsi une enveloppe FEAMPA (fonds européen pour la pêche et l'aquaculture) d'un montant de 1 095 055 € est attribuée pour la période 2022-2027.

La commission « Mer et littoral » chargée du pilotage, de la mise œuvre stratégique, du suivi et de l'attribution des fonds de ce projet va se réunir à nouveau.

Par courrier, le Parc a été invité par délibération, soit à confirmer ses représentants (1 titulaire et 1 suppléant) de la période précédente 2017-2021, soit à en désigner de nouveaux à cette instance.

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Bureau Syndical :

- **Désigne** à l'unanimité, Muriel Cléry, comme membre titulaire et Ronan Pasco, membre suppléant, à la commission « Mer et littoral » des Pays d'Auray et Vannes pour la période 2022-2027.

Le Président du Syndicat Mixte du Parc Naturel
Régional du Golfe du Morbihan,



David LAPPARTIENT